

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2021

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux participants. Il excuse l'absence de Stéphane Riva. Le compte-rendu de la réunion de janvier est validé en l'état. Il donne lecture de l'ordre du jour.

INFORMATIONS

Brèves de Mairies en provenance de la Préfecture :

- Divagation des animaux domestiques : prise en charge par la Mairie de tout animal en liberté sur la voie publique ou chez un particulier.
- Le port de masque est obligatoire pour toute personne de 11 ans et plus sur le domaine public et sur la totalité du territoire
- Rappel de la gestion des nuisances de voisinage des élevages

Fermeture des salles municipales

Le Maire rapporte les propos tenus en Préfecture concernant l'utilisation des salles municipales. Sauf cas dérogatoires tous les lieux fermés sont interdits de rassemblements publics. Des dérogations peuvent être accordées et concernent pour la Commune, les réunions du Conseil Municipal ou les assemblées générales des associations à condition qu'elles soient délibératives.

Ecole

Guillaume Puech fait le compte rendu du dernier Conseil d'Ecole. Mis à part quelques arrangements de détails (volets, étagères, affichage extérieur, internet...) l'école se porte bien. Le Conseil d'Ecole remercie la Mairie pour l'équipement d'un sèche-linge.

La visite de 12 Ingénierie est programmée le 16 février à 14 heures. A la demande des membres de la Commission « Ecole », **elle est reportée au 23 même mois, même heure.** Monsieur Alain Chauchard a été désigné par 12 Ing.

Routes

Les utilisateurs des routes de la Commune notent leur dégradation récente. Sans vouloir polémiquer, les Conseillers constatent la qualité médiocre des revêtements posés par l'entreprise Conte. Des comparaisons peuvent être effectuées avec des travaux réalisés par des entreprises concurrentes.

Les devis d'aménagement des aires de stationnement des containers sont arrivés, un calage avec l'entreprise routière reste à faire pour passer la commande.

Traversée de Prades

Le montant total des travaux se chiffre à 38 025 € hors taxe. Les différents dossiers de financement sont partis avant les dates limites.

Syndicat Mixte

Julien Favier donne le compte-rendu de la dernière réunion du Syndicat mixte. Cette réunion a jeté les bases de l'organisation et l'animation de l'année 2021.

EDF Boulouis

Le Maire donne le compte rendu de la réunion riverains des lacs et EDF concernant l'aménagement des bords des lacs. Pour Prades, le site de Boulouis (parcelle à droite de la route qui mène à Salles-Curan avant la passerelle), un aménagement (nettoyage de la parcelle plus quelques sièges ou tables et poubelles à disposition, voire un cimentage facilitant l'accès au lac pour les bateaux) peut être envisagé en coopération à condition que l'on arrive à déterminer à qui appartient le terrain. Enquête ouverte par EDF qui nous tiendra informés.

Défibrillateur

Le Maire demande aux spécialistes du Conseil de prévoir l'organisation d'une formation qui permettrait aux Conseillers ou autres personnes volontaires d'apprendre à manipuler le défibrillateur dont s'est doté la Commune. Il suggère aussi de penser à l'acquisition d'autres appareils (salle des fêtes et terrain de foot par exemple).

DELIBERATIONS

Monsieur le Maire demande à Monsieur Thibault Viguié de donner lecture des délibérations à adopter en séance.

- Modification des statuts du Syndicat Mixte Ségala

Après lecture et commentaires, adoption à l'unanimité des membres présents

- Extension des réseaux d'eau aux communes de Durenque et de Roussagnole

Après lecture et commentaires, adoption à l'unanimité des membres présents

- Valorisation de l'Occitan à l'école de Prades (renouvellement de la convention)

Après lecture et commentaires, adoption à l'unanimité des membres présents

- Financement des travaux de la traversée de Prades

Le financement de ces travaux sera fait à hauteur de 50 % par le Conseil Départemental (18 012,50 €), la DETR (10 807,50 €), le reste étant à charge de la commune (7 205 €) plus la TVA récupérable.

Après lecture et commentaires, adoption à l'unanimité des membres présents

- Titularisation de Thibault Viguié à la Mairie de Prades en tant qu'Attaché Administratif.

Après lecture des tâches à accomplir dans la cadre de ses fonctions, rapport et commentaires, adoption à l'unanimité des membres présents

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire donne la parole pour un tour de table des Conseillers Municipaux.

Eclairage spécial en fin d'année pour le village.

Un débat s'instaure sur l'utilité de cet éclairage, son coût, son installation. A l'issue du débat le Maire reprend la parole et confirme les positions prises par les uns ou les autres : une demande de devis sera faite pour la location et la pose du matériel d'éclairage pour cette période de l'année. En fonction de ces devis, le Conseil Municipal décidera ou pas de l'achat, la location et l'installation de ces décorations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.